

LIVRET D'ACCUEIL DES APPRENANTS

PRÉSENTIEL • SUR SITE • VISIOCONFÉRENCE • E-LEARNING

Organisme certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation »

BIENVENUE CHEZ IF'AM-CONSEILS 😊

Se former, progresser, prendre confiance.

Vous avez choisi de développer vos compétences avec IF'AM-Conseils et nous vous remercions sincèrement de votre confiance !

Notre objectif est simple : vous proposer une formation adaptée à vos besoins, vous accompagner tout au long de votre parcours et vous permettre de développer des compétences concrètes, utiles et directement mobilisables dans votre vie professionnelle.

Parce que chaque personne, chaque entreprise et chaque projet sont différents, nous privilégions une approche **humaine, personnalisée et pragmatique**.

Ce livret a été conçu pour faciliter votre accueil, vous présenter notre fonctionnement et vous apporter toutes les informations utiles au bon déroulement de votre formation.

Nous vous souhaitons une excellente formation

1. DÉCOUVRIR IF'AM-CONSEILS

Un organisme de formation à votre écoute

Créé en janvier 2017, IF'AM-Conseils accompagne les entreprises, salariés, dirigeants, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi et particuliers dans le développement de leurs compétences.

Nous proposons des actions de formation adaptées aux objectifs professionnels, aux niveaux et aux besoins de chaque bénéficiaire.

Nos domaines d'intervention comprennent notamment :

- La santé et la sécurité au travail : SST, MAC SST, incendie et manipulation des extincteurs ;
- Les langues étrangères et la préparation à la certification TOEIC 4-skills ;
- La bureautique et les outils numériques ;
- L'informatique, le web et WordPress ;
- L'intelligence artificielle ;
- La communication et les réseaux sociaux ;
- Le management et les ressources humaines ;
- Les compétences commerciales et transversales.

Les formations proposées évoluent en fonction des besoins des entreprises, des bénéficiaires et du marché professionnel.

Vous pouvez retrouver notre offre sur :

<https://ifam-conseils.com/formations/>

Une organisation souple et personnalisée

IF'AM-Conseils assure la préparation, la coordination administrative et pédagogique ainsi que le suivi des formations.

Selon les thématiques, les actions de formation sont animées par des **formateurs indépendants sélectionnés pour leurs compétences et leur expertise professionnelle.**

Amélie MONTOUSSÉ, gérante d'IF'AM-Conseils, est votre interlocutrice privilégiée pour l'organisation, le suivi et l'accompagnement de votre parcours.

Notre engagement qualité

IF'AM-Conseils est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « **Actions de formation** ».

Cette certification s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de nos prestations, notamment en matière d'accueil, d'information, d'adaptation des parcours, d'accompagnement et d'évaluation.

Vos observations et vos retours d'expérience nous permettent d'améliorer régulièrement nos formations.

2. AVANT VOTRE FORMATION : UN PARCOURS PRÉPARÉ POUR VOUS

Pour favoriser la réussite de votre formation, plusieurs étapes sont prévues.

Étape 1 – L'analyse de vos besoins

Avant votre inscription, nous échangeons avec vous, ou avec votre entreprise, afin d'identifier :

- Vos attentes et vos objectifs ;
- Votre situation et votre contexte professionnel ;
- Votre expérience et votre niveau initial ;
- Les compétences que vous souhaitez développer ;
- Les éventuels prérequis nécessaires ;
- Vos contraintes d'organisation ;
- Vos éventuels besoins d'aménagement.

Cette analyse permet de vous orienter vers une formation adaptée.

Étape 2 – L'organisation de votre parcours

Nous vous présentons les objectifs, le contenu, les modalités pédagogiques, les moyens mobilisés, la durée et les modalités d'évaluation de votre formation.

Selon votre situation, les documents nécessaires à votre inscription vous sont transmis ou mis à disposition.

Étape 3 – Votre convocation

Avant le démarrage de votre formation, vous recevez les informations pratiques nécessaires, notamment :

- Les dates et horaires ;
- Le lieu exact de formation ou les modalités de connexion ;
- Les coordonnées utiles ;
- Les éventuelles consignes particulières ;
- Le matériel ou les équipements à prévoir, si nécessaire.

Important : le lieu de formation indiqué sur votre convocation est celui à prendre en compte. Le siège social d'IF'AM-Conseils n'est pas systématiquement le lieu de réalisation de la formation.

Les documents à consulter :

Avant votre inscription définitive, les documents et informations réglementaires applicables sont communiqués ou mis à votre disposition, notamment :

- Le programme de formation ;
- Les objectifs, prérequis et modalités d'évaluation ;
- Le règlement intérieur : [REGLEMENT-INTERIEUR-APPLICABLE-AUX-STAGIAIRES-DE-LA-FORMATION-PROFESSIONNELLE.pdf](#)
- Les informations relatives à l'organisation et aux intervenants ;
- Les conditions contractuelles et tarifaires applicables.

Pour toute question, nous restons à votre disposition.

3. OÙ SE DÉROULE VOTRE FORMATION ?

IF'AM-Conseils propose plusieurs modalités d'organisation afin de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires et des entreprises.

A. Formation en présentiel au sein de votre entreprise

De nombreuses formations sont organisées **directement dans les locaux des entreprises clientes**.

Cette organisation permet notamment de faciliter la participation des salariés et d'adapter certaines situations pédagogiques à leur environnement professionnel.

Dans ce cas, les règles d'accès, de santé, de sécurité et d'organisation propres à l'établissement d'accueil doivent être respectées.

Les informations pratiques sont précisées avant la session.

B. Formation dans une salle louée ponctuellement

Lorsque cela est nécessaire, IF'AM-Conseils peut louer une salle de formation auprès d'**Espace Entreprise**, situé :

**199 rue Hélène Boucher
34170 Castelnau-le-Lez**

Ce lieu est utilisé ponctuellement selon les besoins et les sessions organisées.

Les conditions d'accueil, la salle retenue, les modalités d'accès et les informations pratiques vous sont communiquées en amont.

Il est donc indispensable de consulter votre convocation avant tout déplacement.

C. Formation en visioconférence

Certaines formations sont organisées à distance, en direct avec votre formateur.

Pour participer dans les meilleures conditions, nous vous recommandons de prévoir :

- Un ordinateur adapté ;
- Une connexion Internet stable ;
- Un microphone et, si nécessaire, une caméra ;
- Un espace calme et propice à l'apprentissage ;
- Le matériel pédagogique éventuellement demandé.

Votre lien de connexion et les informations utiles vous sont communiqués avant la séance.

Nous vous conseillons de vous connecter quelques minutes avant le début de votre cours.

En cas de difficulté technique, contactez votre formateur ou IF'AM-Conseils dès que possible.

D. Formation en e-learning

Certains parcours comprennent des activités pédagogiques réalisées sur une plateforme de formation en ligne.

Selon votre programme, vous disposez d'accès personnels vous permettant de consulter les contenus, réaliser des exercices, passer des tests et suivre votre progression.

Les informations relatives à la durée d'accès, aux activités obligatoires, aux évaluations et à l'assistance pédagogique vous sont communiquées au démarrage.

Notre conseil : privilégiez un travail régulier. Des séances courtes et fréquentes permettent souvent de mieux assimiler les connaissances qu'un travail concentré sur une seule journée.

En cas de difficulté pédagogique ou technique, n'attendez pas pour nous contacter.

Pauses, repas et informations pratiques

Les horaires de pause, les possibilités de restauration, les équipements disponibles et les conditions de stationnement dépendent du lieu de formation.

Reportez-vous aux informations transmises ou contactez-nous pour toute précision.

4. PENDANT VOTRE FORMATION : VOTRE RÉUSSITE EST NOTRE PRIORITÉ

Une pédagogie adaptée et interactive

Nos formations privilégient, selon les objectifs visés :

- Les échanges avec le formateur ;
- Les apports théoriques et méthodologiques ;
- Les démonstrations ;
- Les exercices pratiques ;
- Les études de cas ;
- Les mises en situation professionnelles ;
- Les évaluations et retours personnalisés.

Les modalités pédagogiques sont adaptées à la formation concernée, aux compétences visées et au profil des bénéficiaires.

L'objectif est de favoriser votre participation et l'acquisition de compétences directement utilisables.

Votre participation et votre assiduité

Pour profiter pleinement de votre formation, nous vous invitons à :

- Respecter les horaires et les consignes communiquées ;
- Participer activement aux activités proposées ;
- Réaliser les exercices et évaluations prévus ;
- Signaler vos difficultés éventuelles ;
- Respecter les autres participants et le formateur ;
- Utiliser correctement le matériel et les outils mis à disposition.

En cas d'absence, de retard ou d'empêchement, merci de nous prévenir dans les meilleurs délais.

Contact : 07 88 97 84 66 – contact@ifam-conseils.com

Selon les modalités de formation, le suivi de l'assiduité et de la réalisation peut reposer sur des feuilles d'émargement, relevés d'activités, travaux, exercices, évaluations ou autres justificatifs adaptés.

Une simple connexion à une plateforme ne suffit pas nécessairement à démontrer la réalisation effective de l'ensemble du parcours.

L'évaluation de votre progression

Les modalités d'évaluation varient selon les formations et sont précisées dans votre programme.

Elles peuvent comprendre :

- Un test ou une évaluation de positionnement initial ;
- Des exercices d'application ;
- Des évaluations intermédiaires ;
- Des mises en situation ;
- Des tests de connaissances ;
- Une évaluation finale des acquis.

Ces éléments permettent d'apprécier votre progression et, lorsque cela est nécessaire, d'adapter votre accompagnement.

Les formations certifiantes

Certaines formations préparent à une certification ou à un examen, notamment dans les domaines linguistiques, numériques ou professionnels.

Lorsque votre formation est certifiante, les modalités spécifiques vous sont présentées: inscription à l'examen, critères d'évaluation, épreuves, calendrier et conditions de certification.

Les conditions d'évaluation et de délivrance de la certification sont définies par le certificateur concerné.

La participation à une formation ne garantit pas automatiquement l'obtention de la certification.

5. ACCESSIBILITÉ ET SITUATIONS DE HANDICAP

Une formation adaptée commence par l'écoute de vos besoins.

IF'AM-Conseils s'engage à favoriser l'accès à ses formations aux personnes en situation de handicap.

Afin de préparer votre accueil dans les meilleures conditions, nous vous invitons à nous signaler, si vous le souhaitez, tout besoin d'aménagement susceptible de faciliter votre participation.

Selon votre situation et les possibilités de la formation, différents aménagements peuvent être étudiés :

- Adaptation des supports pédagogiques ;
- Adaptation du rythme ou de l'organisation ;
- Ajustement des modalités d'apprentissage ;
- Aménagement technique ou matériel ;
- Vérification de l'accessibilité du lieu retenu ;
- Recherche de solutions avec des partenaires spécialisés.

Chaque situation est examinée individuellement, dans le respect de la confidentialité.

Lorsque la formation se déroule chez un client ou dans une salle louée ponctuellement, les conditions d'accessibilité du lieu sont étudiées au regard des besoins exprimés.

Si nécessaire, nous pouvons rechercher des solutions avec des acteurs spécialisés, notamment l'Agefiph ou la Ressource Handicap Formation.

Pour les formations certifiantes, les aménagements des examens relèvent également des règles et procédures définies par le certificateur.

Votre contact accessibilité et handicap :

Amélie MONTOUSSÉ

07 88 97 84 66

contact@ifam-conseils.com

N'hésitez pas à nous contacter le plus tôt possible afin que nous puissions étudier ensemble les solutions envisageables.

6. SANTÉ, SÉCURITÉ ET RESPECT DES PERSONNES

Votre sécurité et celle des autres participants sont essentielles.

Pendant les formations en présentiel, vous devez respecter les consignes d'hygiène, de sécurité et d'évacuation applicables au lieu d'accueil.

Pour les formations comportant des exercices pratiques, notamment en secourisme, sécurité ou prévention incendie, il est impératif de suivre les instructions du formateur.

Tout accident, malaise, incident ou situation dangereuse doit être immédiatement signalé au formateur et, si nécessaire, au responsable du lieu d'accueil.

Numéros d'urgence :

- 112 : numéro d'urgence européen ;
- 15 : SAMU ;
- 18 : sapeurs-pompiers.

Pour les formations à distance, nous vous invitons à privilégier un environnement de travail adapté et à respecter la confidentialité des informations échangées.

Chaque participant doit adopter un comportement respectueux envers les autres apprenants, les intervenants et les personnes présentes.

Les propos discriminatoires, les comportements violents ou les situations de harcèlement ne sont pas tolérés.

Les règles détaillées relatives à la discipline, aux sanctions et à la sécurité figurent dans le **règlement intérieur d'IF'AM-Conseils**, consultable sur notre site internet et disponible sur demande.

7. BESOIN D'AIDE ? NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE

Une question, une difficulté ou une remarque ?

Nous vous encourageons à nous en parler !

Qu'il s'agisse d'une difficulté pédagogique, technique, administrative ou organisationnelle, IF'AM-Conseils reste votre interlocuteur tout au long du parcours.

Vous pouvez notamment nous contacter en cas de :

- Difficulté d'accès à une formation ou à une plateforme ;
- Problème de connexion ;
- Question concernant votre programme ;
- Difficulté dans la compréhension d'un contenu ;
- Besoin d'aménagement ;
- Problème d'organisation ;
- Insatisfaction ou réclamation.

Nous étudions les situations signalées afin d'apporter une réponse adaptée.

Réclamations et amélioration continue

Votre avis compte.

Toute réclamation transmise à IF'AM-Conseils est examinée afin d'identifier les difficultés rencontrées et les éventuelles actions correctives à mettre en place.

Vous pouvez adresser vos demandes et réclamations à :

IF'AM-CONSEILS

À l'attention d'Amélie MONTOUSSÉ

contact@ifam-conseils.com

07 88 97 84 66

Vos retours contribuent directement à notre démarche d'amélioration continue.

8. À LA FIN DE VOTRE FORMATION

Évaluation de vos acquis

Tout au long de votre parcours et/ou à son terme, des évaluations adaptées aux objectifs pédagogiques permettent d'apprécier les connaissances et compétences acquises ainsi que votre progression.

Selon la formation suivie, ces évaluations peuvent prendre différentes formes : questionnaires, tests de connaissances, exercices pratiques, mises en situation professionnelles ou productions individuelles.

Les modalités d'évaluation sont précisées dans votre programme de formation.

Pour les formations certifiantes, les épreuves et les conditions d'obtention de la certification sont définies par le certificateur concerné. L'obtention d'une certification dépend des résultats obtenus et du respect des exigences applicables.

Votre satisfaction : un élément essentiel de notre démarche qualité

À l'issue de votre formation, nous vous invitons à compléter un questionnaire de satisfaction afin de recueillir votre avis sur :

- La qualité de l'accueil et de l'accompagnement ;
- La pertinence du contenu et son adéquation à vos besoins ;
- Les compétences développées ;
- La qualité de l'animation pédagogique ;
- Les moyens et outils mis à disposition ;
- L'organisation générale de votre formation.

Votre avis compte ! Vos retours nous permettent d'identifier nos points forts, de prendre en compte vos suggestions et d'améliorer continuellement la qualité de nos prestations.

Les documents de fin de formation

À l'issue de votre parcours, les documents correspondant à la formation réalisée vous sont transmis ou mis à disposition, selon les modalités applicables.

Ils peuvent notamment comprendre :

- Un certificat de réalisation attestant de la réalisation effective de la formation ;
- Les résultats ou bilans des évaluations réalisées ;
- Les documents pédagogiques ou administratifs prévus dans votre parcours ;
- Les résultats ou justificatifs liés à une certification, lorsqu'ils sont applicables et disponibles.

La nature des documents remis dépend de la formation suivie et des exigences éventuelles de l'organisme financeur ou du certificateur.

Et après votre formation ? Nous restons à votre écoute !

Notre accompagnement ne s'arrête pas nécessairement à la dernière séance.

Selon la nature de votre formation, un suivi complémentaire ou une évaluation à froid peut être proposé afin d'apprécier la mise en pratique des compétences acquises et leur utilité dans votre environnement professionnel.

Nous restons également à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos futurs projets de développement des compétences.

Chez IF'AM-Conseils, votre progression et votre satisfaction sont au cœur de notre engagement !

9. VOS DOCUMENTS ET INFORMATIONS UTILES

Afin de vous accompagner en toute transparence, plusieurs documents sont consultables sur le site internet d'IF'AM-Conseils ou disponibles sur simple demande :

- Les programmes de formation ;
- Le règlement intérieur ;
- Les Conditions générales de vente ;
- Le présent livret d'accueil ;
- La politique de confidentialité ;
- La politique de cookies ;
- Les informations relatives à la certification Qualiopi.

Les documents propres à votre formation, notamment les informations pédagogiques et contractuelles, vous sont communiqués selon les modalités applicables à votre inscription.

Site internet : <https://ifam-conseils.com>

Catalogue de formations : <https://ifam-conseils.com/formations/>

10. CONTACTER IF'AM-CONSEILS

Votre interlocutrice privilégiée :

Amélie MONTOUSSÉ

Gérante d'IF'AM-Conseils

Coordination administrative et pédagogique

Contact accessibilité et handicap

Téléphone : 07 88 97 84 66

E-mail : contact@ifam-conseils.com

Site internet : <https://ifam-conseils.com>

Adresse administrative :

IF'AM-CONSEILS

Espace Entreprise

199 rue Hélène Boucher

34170 Castelnau-le-Lez

Important : cette adresse correspond au siège administratif de l'organisme. Les formations sont organisées selon les modalités et dans les lieux précisés dans chaque convocation.

MERCI DE VOTRE CONFIANCE 😊

Chez IF'AM-Conseils, nous sommes convaincus qu'une formation réussie repose sur trois éléments essentiels : **l'écoute, l'accompagnement et l'engagement de chacun.**

Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer une expérience de formation professionnelle, enrichissante et adaptée à vos objectifs.

À vous de jouer : soyez curieux, posez des questions, expérimentez et avancez à votre rythme !

Nous vous souhaitons une excellente formation et beaucoup de réussite dans vos projets professionnels.

Au plaisir de vous accompagner !

Amélie MONTOUSSÉ
IF'AM-Conseils

IF'AM-CONSEILS – Organisme de formation professionnelle

EURL au capital de 1 000 €

SIRET : 824 968 846 00033

RCS Montpellier : 824 968 846

NDA : 76340926234

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation ».

Version actualisée le 12 octobre 2026